

La transmission du savoir-faire politique entre femmes, d'Anne de France à Marie de Médicis

Paru dans La Transmission du savoir dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles, Actes du colloque de Nancy (nov. 1997), Paris, H. Champion, 2001

C'est bien entendu un sujet trop vaste pour une communication de colloque. A vrai dire, c'est un sujet de livre, ou de thèse, et même peut-être de plusieurs thèses, tant les études nous manquent pour pouvoir le traiter : monographies dédiées aux reines et aux princesses, qui sont la base nécessaire à une telle étude, mais dont les plus sérieuses datent souvent du XIX^e siècle, et dont beaucoup sont toujours manquantes ; archives également, qu'il serait nécessaires de dépouiller pour y voir plus clair, notamment les comptes des maisons de ces femmes. C'est néanmoins un sujet dont l'étude paraît indispensable, tant le phénomène qu'il recouvre – la participation de femmes à la direction des affaires – est patent à la Renaissance, et tant il est paradoxal.

Patent : si l'on considère le seul trône de France, sur les 180 ans environ qui séparent la mort de Louis XI du début du pouvoir personnel de Louis XIV, on observe que le royaume a été dirigé durant plus de cent ans de manière mixte, c'est-à-dire par des combinaisons comme : le roi et sa mère (Louise de Savoie, Catherine de Médicis, Marie de Médicis) ; le roi et sa sœur (Anne de France, Marguerite de Navarre, Diane d'Angoulême) ; le roi et sa maîtresse (Anne de Pisseleu, Diane de Poitiers, à un moindre degré Gabrielle d'Estrées) ; un ministre et la reine mère (Marie de Médicis, Anne d'Autriche). Une seule épouse, Anne de Bretagne, a joué un rôle important, mais néanmoins durant deux décennies. A quoi il conviendrait d'ajouter les cinq ans de vacance du pouvoir, entre Henri III et Henri IV, qui furent dominées par le clan Guise – autrement dit par la duchesse de Nemours, ses fils, ses belles-filles et sa fille la duchesse de Montpensier. Le royaume a en outre été dirigé durant près de trente ans par des femmes seules durant des absences royales et surtout la minorité de rois (Anne de France, Louise de Savoie, Catherine de Médicis, Marie de Médicis).

Mais phénomène paradoxal aussi : d'abord parce que l'époque est celle où se met en place l'État moderne, dont les agents sont strictement masculins. Ensuite parce que, dès la fin du XV^e siècle, l'argumentaire de la loi salique¹ est en place, et qu'il ne peut plus être sérieusement contesté – sauf à remettre en question la légitimité de la famille installée sur le trône depuis près de deux siècles, ce que seuls les Guise s'aventureront à faire, à la fin du XVI^e siècle. Enfin parce que « l'opinion publique » (c'est-à-dire les lettrés, issus de l'Église, puis de la bourgeoisie d'offices), qui s'exprime aussi bien à travers les pamphlets que par l'intermédiaire de traités savants, se fait de plus en plus bruyante pour réclamer

¹ Cf. Paul Viollet, *Comment les femmes ont été exclues en France de la succession à la couronne*, Paris, Klincksieck, 1893 ; Colette Beaune, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, pp. 264-290.

l'extension de la loi salique à la gestion provisoire du trône, en cas de minorité du roi.

Je laisserai ici la question du pourquoi (*pourquoi tant de femmes au pouvoir dans un tel contexte ?*), fort intéressante, mais qui nous entraînerait loin : à la fois vers l'histoire institutionnelle et l'histoire des mentalités. Il est clair en effet que le phénomène est lié d'un côté à la construction de la monarchie absolue (le roi gouverne à peu près comme il l'entend, y compris en s'entourant de membres féminins de sa famille, voire de ses compagnes) et de l'autre au maintien, durant cette phase, de la domination des valeurs aristocratiques (la noblesse étant plus sensible à la différence des rangs qu'à celle des sexes). Je me contenterai donc de poser la question du comment : *comment des femmes sont-elles parvenues à s'imposer dans un tel contexte ?* A s'emparer du pouvoir, puisque quatre des cinq régentes ont dû manœuvrer pour parvenir à cette fonction et se débarrasser des princes qui auraient voulu l'exercer avec elles, ou à leur place² ? A résister à la vague déferlante de la contestation de leur pouvoir – le mot n'est pas pas trop fort quand on ajoute aux pamphlets et aux traités le millier de textes constituant ce que l'on appelle traditionnellement la *Querelle des Femmes*, et où s'illustrèrent essentiellement, faut-il le rappeler, leurs détracteurs³.

Pour répondre à cette question, je fais deux hypothèses. La première est celle de l'existence d'un consensus au sein de la haute aristocratie : consensus fondé sur un relatif indifférencialisme sexuel, selon lequel un fief, une maison, un pays, ont besoin d'être dirigés par son représentant le plus titré, ou par la personne la plus qui a le plus d'intérêt à maintenir sa cohésion – un homme si possible, une femme sinon. Sans ce consensus, il est clair qu'aucune prise de pouvoir d'aucune sorte n'eût été possible. Nous revoilà dans l'histoire des institutions et des mentalités, que je laisse de côté. La seconde hypothèse est celle d'un renforcement délibéré de la position des femmes, qu'il soit le produit du consensus que je viens d'évoquer et/ou (car ce n'est pas contradictoire) le produit des efforts des femmes au pouvoir elles-mêmes. C'est ce dernier aspect que je voudrais explorer dans le cadre de ce colloque dédié à la transmission des savoirs – et seulement explorer, en indiquant quelques pistes de recherches qui pourraient s'avérer fructueuses.

La première est l'éducation. Celle qu'on trouve dans les livres tout d'abord. Car le métier de prince à la Renaissance implique une bonne formation générale, et plus encore pour les femmes que pour les hommes. Si par chance en effet elles parviennent au pouvoir, elles ne pourront compter, pour en imposer, que sur leurs propres qualités. Elles ne trouveront de l'aide, autour d'elles, que si elles ont réussi à convaincre qu'elles sont avant tout des « femmes de tête ». Toutes celles qui, de la fin du XV^e siècle à la fin du XVI^e, ont joué un rôle politique important, en Espagne et France comme en Angleterre ou aux Pays-Bas, ont compris l'intérêt stratégique de l'éducation ; elles ont cherché à consolider celle qu'elles avaient reçue, à assurer à leurs filles la meilleure possible ; chacune de celles qui ont médusé leurs contemporains par leur savoir et leur intelligence avait été poussée à l'instruction

² Cf. Simone Bertière, *Les Reines de France*, Paris, De Fallois, 1994- (trois volumes parus).

³ Cf. Maité Albistur & Daniel Armogathe, *Histoire du féminisme français*, Paris, Des Femmes, 1977.

par une mère, une tante, une cousine, elle même impliquée dans la vie politique. Ceci est connu, je n'insisterai pas⁴.

On peut en revanche insister davantage sur l'aspect pratique du métier de prince, qui s'apprend sur le tas, par l'exemple, par osmose. Cela aussi, ces femmes l'ont compris. Ainsi voit-on Catherine de Médicis, dès qu'elle est en charge du pouvoir en 1560, s'entourer de ses enfants lors des cérémonies les plus officielles comme l'ouverture du Colloque de Poissy, ou des réceptions des ambassadeurs comme durant le grand voyage de France. Sa plus jeune fille, Marguerite de Valois, est alors âgée respectivement de 8 et 11 ans. Plus tard, à la demande de sa mère, elle sera associée à plusieurs pourparlers de la Couronne, notamment la paix de Sens et la conférence de Nérac. Le récit qu'elle laisse dans ses *Mémoires* d'une autre négociation, celle qu'elle mena à vingt-quatre ans pour le compte de son jeune frère avec la comtesse et le comte de Lalaing en Flandres, nous donne une idée des leçons de diplomatie que Catherine avait pu lui donner.

Toutes les femmes au pouvoir n'ont certes pas bénéficié d'apprentissages aussi approfondis. Toutefois les maillons d'une longue chaîne se laissent facilement repérer entre la première et les suivantes. Anne de France en effet, sans doute parce qu'elle avait inauguré en la matière, fut la première à comprendre la nécessité d'une transmission directe. « Il n'y a guères heu Dames et filles de grand'maison de son temps qui n'ayt appris leçon d'elle », dit Brantôme. C'est elle, par exemple, qui a élevé Louise de Savoie, entre 6 et 12 ans : pas assez de temps, à l'évidence, pour lui apprendre tous les rouages de la politique, mais assez pour lui en enseigner les rudiments et lui transmettre un modèle de dirigeante. Elle a également élevé Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, du temps où elle était promise à Charles VIII : c'est avec cette dernière que Louise, son amie d'enfance, signera des années plus tard la Paix de Cambrai, dite Paix des Dames (1529), à laquelle Marguerite d'Angoulême fut également associée. Anne de France tenta également de superviser l'éducation d'Anne de Bretagne devenue orpheline à douze ans, en plaçant auprès d'elle comme gouvernante Françoise de Dinan, une femme mûre, intelligente et cultivée ; la duchesse de Bretagne devait en effet devenir reine de France – c'est ce qu'Anne avait organisé en lui faisant épouser son frère Charles VIII.

Anne de Bretagne, cependant, ne put jamais bénéficier de l'influence directe de sa belle-sœur. Altière, jalouse de ses prérogatives, elle la considérait comme une rivale et n'avait pas l'intention de l'accepter comme mentor. L'ancienne régente de France se retira donc à Moulins dès avant l'arrivée à la cour de la nouvelle reine. Est-ce la raison pour laquelle la première fille de celle-ci, Claude de France, ne fait pas partie des pièces les plus brillantes de cet aréopage ? Renée, au contraire, née onze ans après Claude, bénéficia d'une double tutelle : celle de Louise de Savoie et de sa fille Marguerite de Navarre. Cette dernière, épaulée par la duchesse d'Étampes, forma en outre toute la génération suivante : Marguerite de Savoie, sa nièce ; Catherine de Médicis, l'épouse de son neveu ; Jeanne d'Albret, sa fille, future reine de Navarre et dirigeante du parti huguenot. Jeanne, à son tour, devait former sa fille Catherine, gouvernante du Béarn durant presque toute sa vie, tandis que

⁴ Cf. Paul Rousselot, *Histoire de l'éducation des femmes en France*, Paris, Didier, 1883, ch. 3 ; Evelyne Berriot-Salvadore, *Les Femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève, Droz, 1990, p. 129 et suiv.

Catherine de Médicis formait sa fille, qui devait à la fin de sa vie jouer un rôle important dans la vie politique et culturelle française⁵.

Si la réussite de celles qui rencontrèrent l'occasion de montrer ce dont elles étaient capables semble liée à cette transmission, inversement les déboires de certaines pourraient bien s'expliquer par les ruptures de la chaîne. Ainsi, Marie Stuart, arrivée à la cour de France à une époque où celle-ci était dominée par Diane de Poitiers, et très vite en butte à l'hostilité de sa future belle-mère. Ainsi encore, Marie de Médicis, orpheline de mère à cinq ans, aussitôt abandonnée aux soins d'une arriviste, et débarquée en France à vingt-sept ans, dans une cour dominée par les très jeunes maîtresses de son époux. Elle-même ne comprit pas l'intérêt d'initier sa belle-fille Anne d'Autriche. A quoi, du reste ? Elle était en conflit perpétuel avec son fils Louis XIII – autrement dit elle n'avait pas assimilé la plus élémentaire des règles pour une femme qui veut gouverner en France : être dans les meilleurs termes avec celui qui détient statutairement le pouvoir.

Ceci me conduit à ma seconde piste : la transmission des règles, non par l'exemple mais par l'écrit. Les traités d'éducation des femmes, on le sait, furent particulièrement rares à la Renaissance. L'un d'eux pourtant, est l'œuvre d'une princesse à l'intention d'une autre : je veux parler des *Enseignements d'Anne de France à sa fille Suzanne de Bourbon*. Rédigé par Anne dans une époque de grande fragilité, entre la mort de son époux Pierre de Beaujeu et le mariage de sa fille avec le Connétable de Bourbon, et alors que la succession de son duché était contestée, ce texte apparaît, pour autant qu'on le lise bien, comme une liste de conseils qu'une femme doit suivre pour gagner et conserver la confiance de ceux qui détiennent le pouvoir – condition *sine qua non* pour qu'ils vous le délèguent le cas échéant.

Ce bréviaire, qu'Anne de France prit la peine de faire publier, ne servit pas à Suzanne, qui mourut avant elle. En revanche, il dut sembler suffisamment intéressant pour que Marguerite de Navarre le fasse republier en 1535, peut-être à son profit, plus certainement à celui de sa fille Jeanne d'Albret. Par la suite, ce traité semble être tombé en désuétude, encore que les deux éditions en aient rendu sa lecture possible pour d'autres princesses. On peut toutefois supputer qu'il dût paraître bien timide dès le milieu du siècle, au regard des progrès qui avaient été accomplis depuis l'époque d'Anne de France et de l'accoutumance produite par plusieurs décennies de gouvernement mixte. Pour rester dans cette voie, il eût fallu aller vers des traités plus explicites, du type *L'Art de régner*, nom d'un programme de gouvernement que Michel de L'Hospital rédigea pour Marguerite de Savoie lorsqu'elle prit possession de son duché⁶. Or cette stratégie heurtait de front les principes du pays, et il semble que, dans leur ensemble, ces femmes aient compté sur d'autres moyens, plus souples, plus indirects mais beaucoup plus efficaces, pour conforter leur légitimité.

Ce sera ma troisième piste. La plupart de ces femmes, en effet, semblent avoir privilégié des stratégies obliques, visant non à contester ouvertement l'injustice ou à organiser ouvertement leur succession (excepté Anne de France pour

⁵ Cf. E. Viennot, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot, 1993, première partie.

⁶ Cf. André Stegmann, « Les cheminements spirituels de Marguerite de France, duchesse de Savoie », in *Culture de pouvoir au temps de l'Humanisme et de la Renaissance*, Actes du Congrès Marguerite de Savoie (1974), éd. Louis Terreaux, Genève/Paris, Slatkine/Champion, 1978, p. 197.

transmettre son duché à sa fille), mais à créer un état de fait, à habituer leurs contemporains à voir des femmes sur la scène publique, dans les sphères du pouvoir. Au premier rang de celles-ci figure l'augmentation quantitative et qualitative du groupe des femmes nobles autour de la souveraine. Qu'on se rappelle les mots de Brantôme : « Ce fut [Anne de Bretagne] la première qui commença à dresser la grand' Court des Dames, que nous avons veu depuis elle jusques a cest heure⁷. » En réalité, l'idée semble encore venir d'Anne de France, qui, dès qu'elle se sentit en difficulté (c'est-à-dire dès que la scène nationale lui échappa), organisa à Moulins une cour où évoluaient « grand' quantité de Dames et de filles qu'elle nourrissoit fort vertueusement et sagement⁸. » Cette nouveauté spectaculaire, loin de heurter les contemporains, leur parut longtemps la meilleure preuve de la supériorité de la cour française sur les autres, et même, pour ceux qui y avaient accès, une bénédiction – le commerce des sexes ne s'en trouvant que facilité.

Pas n'importe quel commerce, cependant. Si les femmes rassemblées autour de la reine avaient aussi pour fonction d'attirer et de retenir la noblesse masculine à la Cour, elles étaient loin d'être des proies livrées à l'appétit des guerriers au repos. Au contraire. Étroitement surveillées par la souveraine, pourvues dans sa maison de charges prestigieuses qu'elles ne voulaient pas mettre en péril, elles se virent en outre confier une tâche fortement valorisante (même si périlleuse), et indispensable dans la phase de développement vertigineux que connaissait alors la cour de France : celle de tenir la dragée haute aux hommes, de les obliger (autant que faire se peut) à quitter leurs manières rudes et violentes pour adopter un nouveau mode de sociabilité, qu'on peut résumer par « l'honnête conversation », et qui fut en réalité la première phase d'une domestication massive de la noblesse masculine.

Ce qui m'intéresse ici, c'est moins la mise en place de ce mode de gouvernement – qui renvoie une fois de plus au consensus que j'évoquais plus haut, et à des analyses plus institutionnelles – que le profit qu'en ont fait toutes les femmes au pouvoir de l'époque. L'augmentation du groupe des femmes nobles leur offrit en effet non seulement une pépinière de talents sur lesquels s'appuyer, mais leur permit, dans certaines circonstances, de se livrer à de véritables démonstrations de force. Ainsi Catherine de Médicis voyageait-elle rarement sans être entourée, dit Brantôme, de « quarante à cinquante dames ou Damoiselles », l'apparence de chacune étant soigneusement étudiée :

leur Reyne vouloit et leur commandoit tousjours qu'elles comparussent en hault et superbe appareil, encor que, durant sa viduité, elle ne se para jamais de mondaine soyes, sinon lugubres, mais [...] si bien accommodée, qu'elle paroissoit bien la Reyne par dessus toutes⁹.

Une leçon que devait retenir sa fille, qui comptait bien, au cours de son voyage de Flandres, en imposer à ses interlocuteurs par la simple apparition des trois superbes litières où elle et ses compagnes les plus titrées avaient pris place, suivie

⁷ Brantôme, *Discours sur la reine Anne de Bretagne*, in *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, éd. E. Vaucheret, Paris, Gallimard, « La pléiade », p. 13.

⁸ Brantôme, *Discours sur Mesdames, filles de la noble maison de France*, in *Recueil des Dames*, op. cit., p. 170.

⁹ Brantôme, *Discours sur la reine Catherine de Médicis*, in *Recueil des Dames*, op. cit., p. 68.

« de dix filles à cheval avec leur gouvernante, et de six carrosses ou chariots, où alloit le reste des dames et femmes d'elles et de moy¹⁰. »

Quant à la mise en scène théâtrale du deuil, virtuel ou réel, on la voit plusieurs fois à l'œuvre, individuellement dans le cas de Diane de Poitiers et de Catherine de Médicis, collectivement dans certains moments dramatiques. Ainsi, après le désastre de Saint-Quentin, « Catherine accompagnée de Madame Marguerite, sœur du roi, et de plusieurs dames, vêtues comme elle de noir, se rendit à l'Assemblée générale réunie à l'Hotel de Ville de Paris » pour lui demander un impôt exceptionnel permettant la levée d'une armée, afin de porter secours au roi¹¹. Le stratagème réussit au mieux, et la leçon fut retenue. Lors de l'assassinat du second duc de Guise, son épouse Anne d'Este (fille de Renée de Ferrare) organisa une protestation similaire pour réclamer à la Cour la tête des coupables, en compagnie de la mère du duc, de ses tantes, de ses enfants et de « quelques autres Dames¹² ». Quant à sa bru, Catherine de Clèves, elle réitéra ce geste spectaculaire après l'assassinat du troisième duc de Guise, cette fois-ci auprès du Parlement de Paris.

L'aspect oblique de la stratégie mise en œuvre apparaît ici dans toute son ampleur. Non seulement ces femmes de contestent pas la répartition inégalitaire des pouvoirs, mais elles mettent en scène les positions de force qu'on leur y concède, pour élargir l'espace qu'on leur réserve traditionnellement – prenant ainsi à revers l'argument qui consiste à prétendre que les femmes au pouvoir sortent de leur rôle. Le même jeu se repère dans un autre type d'exhibition de femmes fortes : non plus celles, en chair et en os, qui déambulent autour du roi, mais celles qui peuplent les livres, les tableaux, les estampes, les romans, ces vierges ou femmes fortes bardées de savoir et de vertu, qui imposent à l'imaginaire de nouvelles références, ou du moins tiennent à distance l'Eve satanique d'où venait le malheur du monde. Les études qui commencent à être menées sur le mécénat des reines montrent qu'elles étaient souvent à l'origine de cette production¹³.

Ainsi, Anne de Bretagne fit rédiger au tout début du XVI^e siècle la première *Vies des femmes célèbres* en langue française, et elle la fit soigneusement enluminer de vignettes représentant les plus célèbres d'entre elles en postures éminemment viriles – héroïnes qui d'ailleurs lui ressemblent toutes. A la même époque, Anne de France et à sa fille se voyaient dédier la *Nef des dames Vertueuses* (1503) de Symphorien Champier. De même, c'est dans l'entourage de Marguerite de Navarre et de François Ier que fut produite la première traduction du *Parfait Courtisan*, dont le succès contribua tant à faire évoluer les mentalités, et à accompagner la mutation des mœurs que les souverains cherchaient à imposer à la Cour¹⁴. Marguerite ne s'arrêtera pas là. Dans l'*Heptaméron*, elle prit soin d'équilibrer numériquement le groupe de ses devisants (cinq hommes, cinq femmes), de donner à chacun et à chacune des temps de paroles identiques, et d'y promouvoir

¹⁰ Marguerite de Valois, *Mémoires, suivis de Lettres et autres écrits*, Ed. Y. Cazaux & B. Barbiche, Paris, Mecure de France, 1986.

¹¹ Brantôme, *op. cit.*, p. 1051, note 1.

¹² Mézeray, *Histoire de France depuis Faramond jusqu'à Louis le Juste*, Paris, Thierry/ Guignard/ Barbin, 1685, vol. 3, p. 122.

¹³ Cf. plusieurs contributions in Kathleen Wilson-Chevalier (sous la dir. de), *Royaume de Femynie*, Blois 1995 (à paraître).

¹⁴ Cf. Madeleine Lazard, *Images littéraires de la femme à la Renaissance*, Paris, PUF, p. 100-101.

des modèles de femmes fortes, notamment à travers les deux personnages principaux que sont Oisille et Parlamente, miroirs de Louise de Savoie et d'elle-même. Elle fit aussi traduire, on le sait, la première version du *Commentaire sur le Banquet de Platon*, de Marcile Ficin, dont la diffusion fut essentielle pour la construction d'une philosophie de l'amour où la femme n'était plus identifiée au diable. Elle fut en cela imitée par sa petite nièce, la dernière des trois Marguerite, autre néoplatonicienne convaincue, qui fit une nouvelle fois rééditer le texte. Catherine de Médicis, elle, préféra tableur sur le théâtre : autre manière de donner à voir des femmes fortes, comme dans la tragédie *Sophonisbe*, dont elle commanda la traduction, ou la comédie « sur le subject de la belle Genievre de l'Arioste », qu'elle fit représenter par les dames de la Cour¹⁵. Et l'on ne peut pas ne pas citer, quoique la chose soit mieux connue, les efforts de Marie de Médicis pour se faire représenter en majesté par Rubens. Comme quoi elle n'avait quand même pas rien appris.

La dernière transmission que j'évoquerai est celle des domestiques. On l'a remarqué pour les poètes – les Marot, par exemple, passant du service d'Anne de Bretagne à celui de Marguerite de Navarre puis de Marguerite de Savoie et de Renée de Ferrare. Beaucoup de créateurs, à la Renaissance, ont ainsi suivi des princesses, passant de l'une à l'autre. Certes, c'était pour eux le moyen de bénéficier de leur protection, ou de leur entreegent ; mais qui ne voit que c'était pour elles le moyen d'être célébrées, donc renforcées dans leurs positions ? On pourrait faire la même observation pour les serviteurs politiques. Michel de L'Hospital, par exemple, fut chancelier de Marguerite de France avant d'être celui de Catherine de Médicis. Guy Du Faur de Pibrac, de même, fut mis par Catherine au service de sa fille lorsqu'elle partit en Gascogne. Et l'on pourrait trouver d'autres exemples similaires du côté des femmes. J'ai parlé tout à l'heure de Françoise de Dinan, qu'Anne de France plaça aux côtés de la jeune Anne de Bretagne. On pourrait évoquer également les générations de dames de Tournon ont servi les filles de France, et bien d'autres femmes d'importance qui passèrent d'une maison à l'autre, transmettant la mémoire de savoir-faire essentiels.

Je m'arrêterai ici. Ces recherches, comme vous le voyez, ouvrent un grand chantier, et bien des aspects de cette transmission devraient être encore évoqués, de même que d'autres « dynasties » de femmes, notamment chez les Condé, les Nevers et les Montmorency. J'espère en tout cas vous avoir fait sentir que la surprenante présence de femmes à la tête du pouvoir durant la Renaissance ne fut pas le résultat du hasard. Même si différents facteurs se sont additionnés pour permettre l'émergence de ce contre quoi le royaume des lis croyait s'être prémuni, il n'en reste pas moins que l'un de ces facteurs est la compréhension qu'eurent ces femmes de la situation politique : compréhension de leur illégitimité *hic et nunc*, compréhension des failles du système élaboré pour les tenir en marge, compréhension de la nécessité de biaiser, d'imiter ce qui marche, de se renforcer les unes les autres. Ce qui ne les empêcha pas, parfois, de se retrouver adversaires, comme Louise de Savoie et Anne de France lors de la succession du duché de Bourbon. Mais la politique a tout à voir avec la construction des rapports de force, et rien avec la sentimentalité...

Éliane Viennot

¹⁵ Brantôme, *Discours sur Catherine...*, in *Recueil des dames*, op. cit., p. 36 et 53.